



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND  
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 13 août 2018  
Salle du Conseil  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:** Guy Desjardins, maire  
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1  
Mario Zanth, conseiller du quartier 2  
Carl Grimard, conseiller du quartier 3  
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5  
Krysta Simard, conseillère du quartier 6  
Michel Levert, conseiller du quartier 7  
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

Fonctionnaires Helen Collier, directrice générale  
Monique Ouellet, greffière  
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h13.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RECOMMANDATION COW2018-114**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Carl Grimard

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le retrait de l'item 4.1. Présentation d'Elsa Lalonde demandant l'appui du conseil pour un projet au parc Alphonse.

**ADOPTÉE**

**3. Déclarations d'intérêts pécuniaires** (aucune)

**4. Délégations / Présentations** (aucune)

**9.1 Règlement sur la décharge d'armes à feu**

Pause de 20h15 à 20h34.

Monique Ouellet fait la présentation du règlement proposé.

M. Dan Ampleman, résident de Cheney et chasseur, explique qu'il est important que le conseil ait toute l'information nécessaire pour prendre sa décision. Il remercie la Cité pour son étroite collaboration. Il explique que certains des changements ne sont pas appropriés, notamment que l'interdiction de décharger les armes à feu dans les sentiers est régie par des lois fédérales. Il ajoute que la section réservée pour les arcs et les arbalètes va détruire la chasse au petit gibier dans cette zone.

Le maire explique qu'un comité devrait être formé dans le but de discuter des changements affectant la forêt Larose avec les CUPR.

M. Mathieu Lafleur, résidant au 270 Trilium à Wendover et propriétaire du Pro-Nature, vient présenter sa pétition contre l'adoption du règlement. Il ajoute que les gens sont en faveur de changements constructifs de ce règlement.

Mme Tracey Wilson, vice-présidente de la Coalition canadienne pour les droits des armes à feu, explique qu'il est important d'explorer les possibilités pour préserver la culture de la chasse des familles qui la pratiquent, car elles aiment leur communauté. Elle ajoute que la chasse a un impact important sur l'économie locale.

M. Martin Lacasse, résidant au 2825 Place Valérie, président du Club de tir à l'arc de Rockland suggère de permettre le tir à l'arc dans les aréas pour les tournois.

Gérard Fortin, résidant au 3422 Champlain, demande pourquoi il faut légiférer dans la forêt Larose alors que cela appartient aux CUPR. Mme Ouellet explique qu'il y a une partie de la forêt Larose qui est à l'intérieur du territoire de la Cité alors, c'est au conseil de la Cité de Clarence-Rockland de légiférer pour la décharge d'armes à feu. Le maire Desjardins ajoute que beaucoup de pistes cyclables ont été ajoutées par les CUPR au cours de la dernière année dans la forêt Larose et qu'ils veulent simplement protéger les usagers.

M. Rolland Labonté, 3713 chemin Verdon, Plantagenet, demande des précisions concernant le développement de Pago. Le maire Desjardins explique qu'une portion de ce secteur appartient à EQ Homes et qu'il y a beaucoup de maisons dans ce secteur. M. Labonté explique qu'il ne veut pas que ce soit développé par la ville d'Ottawa.

M. Dan Ampleman explique qu'un des problèmes avec la pratique de la chasse est que ceux qui ne la pratiquent pas ne sont pas informés; il y a un gros manque d'éducation dans la communauté.

Pause à 21h24 à 21h35.

**RECOMMANDATION COW2018-115**

**Proposée par** Jean-Marc Lalonde

**Appuyée par** Krysta Simard

**ATTENDU QU'UN** nouveau règlement sur l'interdiction de la décharge d'armes à feu dans la Cité de Clarence-Rockland a été reçu par le Comité plénier en date du 18 juin 2018 ; et

**ATTENDU QUE** les commentaires du public reçus suite à la consultation publique ont été pris en considération par le Comité plénier;

**QUE** le comité plénier recommande de différer l'adoption du règlement proposé afin d'entreprendre des discussions dans un comité formé de trois membres du conseil, trois représentants du public et M. Louis Prévost, directeur de l'Urbanisme et la Foresterie aux Comtés unis de Prescott et Russell.

**ADOPTÉE, telle que modifiée**

**5. Pétitions / Correspondance**

**5.2 Pétition présentée par Deana et Mathieu Lafleur contre l'adoption du règlement concernant l'interdiction de la décharge d'armes à feu**

**RECOMMANDATION COW2018-116**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Jean-Marc Lalonde

**QUE** la pétition contre l'adoption du règlement concernant l'interdiction de décharge d'armes à feu soit reçue et déposée en filière.

**ADOPTÉE**

**5.1 Lettre de M. Yannick Loranger demandant une réduction de frais pour un tournoi de pêche organisé par le Ottawa River Guided Fishing**

Reçue et déposée en filière.

**5.3 Mise à jour de politique - l'AMO appuie le Canada et l'Ontario au sujet de l'ALENA**

Reçu et déposé en filière.

**5.4 Lettre du Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario au sujet du Prix du conseil 2019**

Suite aux commentaires du conseiller Jean-Marc Lalonde, cet item sera apporté à la prochaine réunion du comité plénier.

**6. Avis de motion**

**6.1 Avis de motion présenté par le conseiller Mario Zanth et appuyé par André J. Lalonde pour l'installation de panneaux d'arrêt**

L'avis de motion est présenté par le conseiller Mario Zanth.

**RECOMMANDATION COW2018-117**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** André J. Lalonde

**QUE** l'administration soit mandatée de préparer un rapport concernant l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection de l'extrémité ouest du Cercle Henri et à l'intersection des rues Albert et St-Jacques.

**ADOPTÉE**

**7. Période de Questions/Commentaires** (aucune)

**8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell** (aucun)

**9. Rapports des Comités/Services**

**9.2 Règlementation en matière d'interrègne (Lame Duck)**

**RECOMMANDATION COW2018-118**

**Proposée par** Diane Choinière

**Appuyée par** Mario Zanth

**QUE** le Rapport No. CLERK2018-13 au sujet de l'article 275 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, soit reçu à titre d'information.

**ADOPTÉE**

**9.3 Mise à jour de la liste des projets en capital**

Suite aux questions, M. Dave Darch explique qu'un rapport a été fait dans le passé, mais qu'il n'a jamais été apporté à l'attention du conseil. Il ajoute qu'un rapport sur le sujet sera apporté à l'attention du conseil en septembre.

**RECOMMANDATION COW2018-119**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Diane Choinière

**QUE** le rapport ADMIN2018-019 soit reçu à titre d'information.

**ADOPTÉE**

**9.4 Rapport final sur les inondations 2017**

**RECOMMANDATION COW2018-120**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Krysta Simard

**QUE** le Rapport no. FIN 2018-026 soit reçu à titre d'information.

**QUE** le Comité plénier recommande au Conseil municipal d'approuver un transfert de \$27,879.73 dans la réserve de stabilisation du taux de taxe.

**QUE** le Comité plénier recommande au Conseil municipal de relâcher le montant de \$105,000 qui avait été mis de côté dans le fonds de réserve des routes.

**ADOPTÉE**

**9.5 Transfert de projet – Bande de patinoire**

**RECOMMANDATION COW2018-121**

**Proposée par** Michel Levert

**Appuyée par** Mario Zanth

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a approuvé une somme de 30 000 \$ au budget 2018 afin de remplacer les bandes de patinoire en bois situées au parc Richelieu-Grande-Rivière pour un système de bandes en aluminium et en plastique ; et

**ATTENDU QUE** les bandes de bois situées au parc de Hammond sont en mauvais états et nécessitent des réparations majeures avant la prochaine saison hivernale ;

**QUE** le comité plénier recommande que le conseil municipal autorise les Services communautaires d'utiliser le 30 000 \$ dédié au remplacement des bandes de patinoire du parc Richelieu-Grande-Rivière envers le remplacement les bandes de patinoire au parc de Hammond; et

**QUE** le comité plénier recommande que le conseil municipal mandate les Services communautaires d'apporter un projet capital lors du processus budgétaire 2019 afin de remplacer les bandes de patinoire du parc Richelieu-Grande-Rivière, tel que recommandé au Rapport no. LOI2018-03-02.

**ADOPTÉE**

**9.6 Transfert de fonds – Rénovation de la salle communautaire de Clarence Creek**

**RECOMMANDATION COW2018-122**

**Proposée par** André J. Lalonde

**Appuyée par** Mario Zanth

**ATTENDU QUE** les Services communautaires n’avaient pas inclus l’embellissement du bar, la rénovation de la cuisine, l’achat d’une estrade mobile et le remplacement des réfrigérateurs dans le budget octroyé pour le projet de rénovation de la salle communautaire de l’aréna de Clarence Creek; et

**ATTENDU QUE** le budget en capital du projet de sentier asphalté au parc Jules Saumure présente un surplus de 28 653\$;

**QUE** le comité plénier recommande que le conseil municipal autorise le transfert de 28 653\$ du projet de sentier asphalté au parc Jules Saumure vers le budget du projet de rénovation de la salle communautaire de l’aréna de Clarence Creek afin de défrayer les coûts reliés à l’embellissement du bar, à l’achat d’une estrade amovible et du remplacement des réfrigérateurs de la salle communautaire de l’aréna de Clarence Creek

**ADOPTÉE**

**9.7 Modification à la politique de location de glace – Activités spéciales**

**RECOMMANDATION COW2018-123**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Krysta Simard

**ATTENDU QUE** les Services communautaires veulent apporter des modifications mineures à la politique LOI2017-01, soit la politique qui règlemente les locations de glace, afin de mieux règlementer le retour des heures louées pour des activités spéciales ; et

**QUE** le comité plénier recommande au conseil municipal d’accepter les modifications apportées à la politique LOI2017-01 ; tel que recommandé au Rapport no. LOI2018-08-03.

**ADOPTÉE**

**9.8 Levée de l’assujettissement à la réglementation pour le Bloc 44, Plan 50M-323, rue de l’Étang – Soloway Wright for Riverlands of Rockland Inc.**

**RECOMMANDATION COW2018-124**

**Proposée par** Diane Choinière

**Appuyée par** Mario Zanth

**ATTENDU QUE** la construction des maisons en rangées planifiée sur le Bloc 44 du Plan 50M-323 fût terminée en conformité avec les plans approuvés afin de créer cinq unités résidentielles avec les adresses civiques 247, 251, 255, 257, et 259 rue de l'Étang qui sont maintenant disponible à être vendus individuellement;

**QUE** le comité plénier recommande que le Conseil adopte le règlement 2018-108, étant un règlement de désignation de terrains non assujettis à la réglementation des parties de lots pour le bloc 44 du Plan 50M-323, parties 1 à 12 sur le Plan 50R-10738, situé à l'intérieur du projet résidentiel de Clarence Crossing à Rockland.

**ADOPTÉE**

**9.9 Modification au Règlement de Zonage - 2029 chemin Clark**

**RECOMMANDATION COW2018-125**

**Proposée par** Krysta Simard

**Appuyée par** Michel Levert

**QUE** le comité plénier recommande au conseil municipal d'approuver le règlement modifiant le Règlement de Zonage no. 2016-10, à l'effet de changer la catégorie de zonage pour une partie du terrain au 2029 chemin Clark, de « Zone résidentielle de village de densité 1 – aménagement différé (RV1-h) » à « Zone résidentielle de village de densité 1 (RV1) », tel que recommandé par le Département d'infrastructure et aménagement.

**ADOPTÉE**

**9.10 Rapport mensuel de la construction - juin et juillet 2018**

**RECOMMANDATION COW2018-126**

**Proposée par** Michel Levert

**Appuyée par** Krysta Simard

**QUE** les rapports mensuels de la construction pour les mois de juin et juillet 2018 soient reçus à titre d'information.

**ADOPTÉE**

**9.11 Rapport mensuel des services de la protection (juin 2018)**

Suite aux questions, Mme Helen Collier explique que l'inspection des bornes-fontaines fait partie des tâches du service des incendies.

**RECOMMANDATION COW2018-127**

**Proposée par** Krysta Simard

**Appuyée par** Michel Levert

**QUE** le rapport No. PRO2018-016 au sujet des statistiques mensuel, soit reçu à titre d'information.

**ADOPTÉE**

**9.12 Mise à jour sur la construction des casernes**

Suite aux questions, Mme Collier explique qu'il y a eu des différences dans les montants au début, car l'intention était d'inclure le personnel de la réglementation dans cet espace. M. Brian Wilson ajoute que les grands espaces correspondent aux salles de formation.

Suite aux questions, M. Wilson confirme que l'intention est d'avoir le chauffage radiant pour la nouvelle caserne.

**RECOMMANDATION COW2018-128**

**Proposée par** Diane Choinière

**Appuyée par** Mario Zanth

**QUE** le rapport PRO2018-017 relié à l'état d'avancement des nouvelles casernes soit reçu à titre d'information.

**ADOPTÉE**

**10. Autres items**

Le conseiller Mario Zanth demande une mise à jour concernant le règlement sur le stationnement. Mme Monique Ouellet explique que le tout devrait être prêt au printemps. Elle suggère aux membres du conseil de faire part de leurs commentaires par courriel.

Le conseiller Mario Zanth demande une mise à jour sur les frais exigibles pour les personnes victimes d'accidents. M. Wilson explique qu'une directive claire est nécessaire pour apporter les changements. Mme Collier ajoute que ceci sera discuté lors de la prochaine réunion budgétaire.

Le conseiller Mario Zanth explique qu'une entreprise qui ne se trouve pas dans le centre-ville a fait la demande pour la subvention de 10 000\$ pour l'embellissement de sa façade et a été refusée. Mme Collier et M. Darch prennent note de cette situation.

Le conseiller Mario Zanth demande si les feux de circulation peuvent durer plus longtemps entre le Food Basics et le Manoir Rockland. Le maire Desjardins demande de lui faire parvenir l'information pour la transmettre aux CUPR.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde demande s'il est possible d'installer des poteaux de modération de la circulation sur la rue St-Jacques du côté nord de Laviolette vers Patricia et du côté sud de Laviolette à la courbe pour St-Denis.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde mentionne qu'il y a 14 lumières de rues brûlées, notamment en face de la rue Laporte. Le maire Desjardins demande une mise à jour concernant le projet de conversion au DEL.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde explique que la note qui a été préparée pour l'étude du plan maître des eaux pluviales est uniquement en anglais.

Le conseiller Carl Grimard explique que la Cité a un problème de gestion de coupe d'herbe cette année. M. Darch explique qu'il va vérifier.

La conseillère Diane Choinière explique qu'il y a un problème de sécurité au Portage, des côtés est et ouest, surtout lorsque les gens stationnent leurs remorques.

Le conseiller Michel Levert explique que les gens circulent vite sur le chemin Joannis. M. Wilson suggère d'installer des enseignes temporaires pour demander de ralentir.

## **11. Ajournement**

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 22h33.

---

Guy Desjardins, maire

---

Maryse St-Pierre, greffière adjointe